

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Police de l'Eau

RECOMMANDE AVEC AR

n° 1207/10

SEG GUILLAUME SAS
ATT : Monsieur le Président
28 rue Louis Pasteur

59222 BOUSIES

Lille, le **19 JUIL. 2013**

Monsieur le Président,

Vous avez déposé, en date du 21/03/2013, un dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement relatif à :

« **l'exploitation du forage de la source Guillaume sur la commune de Bousies** », enregistré sous le numéro : **59-2013-00056**.

Par courrier en date du 28/03/2013, une demande de renseignements complémentaires au titre de la complétude vous a été adressée, précisant, conformément à l'article R.214-35 du code de l'environnement, que votre réponse devait intervenir dans un délai de 3 mois.

Ce délai est aujourd'hui dépassé. Aussi, je me vois dans l'obligation de considérer que vous renoncez à cette déclaration et de clore votre dossier. **Le service en charge de la police de l'eau fait donc opposition tacite à votre déclaration.**

Au cas où vous souhaiteriez relancer cette démarche, il vous appartiendra de transmettre au service en charge de la Police de l'Eau un nouveau dossier de déclaration.

Je me permets d'attirer votre attention sur les peines prévues à l'article L.216-10 du code de l'environnement en cas de travaux en violation d'une opposition soumise à déclaration.

Monsieur Lionel STANISLAVE est à votre disposition pour tout renseignement que vous souhaiteriez (courriel : lionel.stanislave@nord.gouv.fr – Téléphone : 03 28 03 84 11.).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

L'Adjointe à la Responsable
du Service Eau Environnement,



Sylvie MÊNACEUR

Copie : Madame la Responsable de la Délégation territoriale de l'Avesnois



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule police de l'eau

N° 7008/PE

MAIRIE DE BOUSIES
ATT : Monsieur le Maire

14 place Pierre Gouzon

59222 BOUSIES

Lille, le **19 JUIL. 2013**

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par SEG GUILLAUME SAS, en date du 21/03/2013 concernant l'opération suivante :

« l'exploitation du forage de la source Guillaume sur la commune de Bousies ».

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de **la décision d'opposition tacite** de monsieur le Préfet concernant cette déclaration.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

Lionel STANISLAVE, en charge de ce dossier enregistré sous le n° **59-2013-00056** se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 03 28 03 84 11 – lionel.stanislave@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Adjointe à la Responsable du
Service Eau Environnement

Sylvie MENACEUR

Copie : Madame la Responsable de la Délégation territoriale de l'Avesnois